

L'APDHA dénonce la radicalisation des politiques espagnoles et européennes violant les droits de l'homme à la Frontière Sud de l'Europe.

- **Lors de l'année 2016, le nombre de décès sur les côtes européennes a augmenté de 34%, ceux sur les côtes espagnoles de plus de 125%.**

Andalousie, le 29 mai 2017. L'association de Protection des Droits de l'Homme en Andalousie (APDHA) présente aujourd'hui son rapport sur « Les Droits de l'Homme à la Frontière Sud – 2017 », au sein duquel elle dénonce la radicalisation des politiques qui bafouent les droits de l'homme en Espagne et au sein de l'Union Européenne et qui vont à l'encontre de la légalité internationale. Dans cette démarche, le rapport souligne « les politiques migratoires qui se sont converties en **une machine implacable qui génère de la souffrance, provoque la mort et viole systématiquement les droits** des personnes immigrées ou réfugiées ».

Fruit de ces politiques, l'association dénonce « **l'énorme augmentation** » **durant l'année 2016 du nombre de personnes décédées** en tentant de rejoindre les côtes européennes, 34% de plus qu'en 2015 et sur les côtes espagnoles, 125% de plus qu'il y a deux ans. « Il est profondément misérable que la gestion des flux migratoires espagnols soit vendue comme étant un succès, alors que se comptent par centaines les morts et disparus » critique la APDHA.

Un autre grand « **point noir** » vis-à-vis du respect et de la protection des droits de l'homme se trouve au niveau géographique, avec l'existence **de 8 CIE (Centre de détention de l'immigration)** où sont emprisonnées des personnes n'ayant commis aucun délit. Selon le ministère de l'Intérieur, l'année dernière **seulement 29% des personnes internées au sein des CIE ont été expulsées**. « C'est un processus inutile, ayant pour unique objectif la répression et la punition ».

La situation est « d'autant plus préoccupante que **dans certains CIE** », comme celui d'**Algésiras**, les installations sont « effroyables » selon le procureur en charge de l'immigration de la ville. En 2010 le bureau du médiateur de la république a demandé sa fermeture pour cause d'installations « **absolument insuffisantes, avec un déficit lamentable d'hygiène** ». Les conditions de vie ne sont pas meilleures à Tarifa dénonce la APDHA, où l'on trouve des cellules qui ont **pour unique toilette un trou dans le sol, exposé à la vue de tous**.

Pour l'organisation, « **des violations extrêmes des droits de l'homme s'installent** : on criminalise les personnes réfugiées, on présente le migrant comme une menace, et cela donne carte blanche aux forces de sécurité de l'Etat qui répriment violemment (comme la restitution/retour à chaud aux frontières), l'exercice des droits des réfugiés tels que le droit d'asile, le principe de non-retour, l'interdiction des retours collectifs et la protection des mineurs ou de potentielles victimes de traite. »

Le rapport présente un travail de recherche effectué sur le terrain pendant plusieurs mois. Il comprend notamment le travail de plusieurs organisations, publiques ou privées. Il a été réalisé en partenariat avec des personnes immigrées en Andalousie, à Ceuta, Tanger ou Melilla, relatant également les témoignages de ces migrants qui attendent dans les forêts qui bordent la frontière marocaine. Ils vivent dans la peur des assauts menés par la police marocaine, souvent matraqués et volés de leurs maigres biens. **Ils se demandent, alors que leurs pays ont été colonisé et sont encore spoliés, dépouillés par l'Europe et ses firmes**, pourquoi ne les laissent-ils pas entrer pour se construire un avenir, alors que l'Europe est supposée porter une dette légitime envers eux.

Devant cette réalité, l'Association de Protection des Droits de l'Homme en Andalousie, dénonce les diverses formes selon lesquelles les gouvernements promeuvent et portent atteinte aux droits de l'homme. L'association exige que les droits de l'homme soient respectés à la Frontière Sud, que **soit mis en vigueur et respecté le droit international des droits de l'homme** et que s'établissent des voies sûres et sécurisées pour que n'importe quelle personne fuyant la guerre et la faim ou selon sa propre décision, puisse trouver un avenir sans devoir risquer sa vie dans cette même quête.

Le rapport complet se télécharge ici : <http://www.apdha.org/media/informe-frontera-sur-2017-web.pdf>

Le bilan migratoire de la frontière sud – 2016, se télécharge ici :

Bilan migratoire de la frontière sud – 2016

Rafael Lara : membre de l'équipe « Frontière Sud » et coordinateur du groupe « Solidarité Internationale » de la APDHA (Association de Protection des Droits de l'Homme en Andalousie).

L'élément récurrent observé dans notre bilan migratoire de la frontière sud de l'Espagne, est le fait que les politiques migratoires et ses promoteurs se soient convertis en une machine implacable qui génère de la souffrance, provoque la mort et viole systématiquement les droits des migrants ou des réfugiés.

Des chiffres que nous allons vous présenter, deux éléments sont à souligner. Le premier élément montre qu'en seulement deux ans (comme nous l'expliquerons ensuite plus attentivement), le nombre de morts et de disparitions dans l'aventure migratoire a été multiplié par plus de deux. Le second élément est que, malgré la légère diminution d'arrivées en 2015, ce chiffre a été multiplié par trois de 2010 à 2016. En effet, on distingue une légère baisse passant de 16.936 en 2015 à 14.126 en 2016. Cette baisse s'explique fondamentalement par la diminution du nombre de personnes d'origine syrienne arrivant à Ceuta et Melilla. En 2015 près de 8.000 personnes sont arrivées dans chaque ville, en 2016 selon les sources de la ACNUR, seuls 2.500 auraient atteint les deux sites.

Les raisons de cette baisse du nombre d'arrivées de syriens (des familles et autour de 50% de femmes et d'enfants) se doit à une difficulté de plus en plus importante à emprunter les voies terrestres jusqu'au Maroc, traversant des pays en situation de conflit, comme l'Egypte ou la Lybie, et des frontières de plus en plus militarisées. Les voies aériennes ont été extrêmement restreintes en Turquie de par ses accords avec l'Union Européenne.

Evolución del número de personas llegadas a nuestro país en los últimos años.

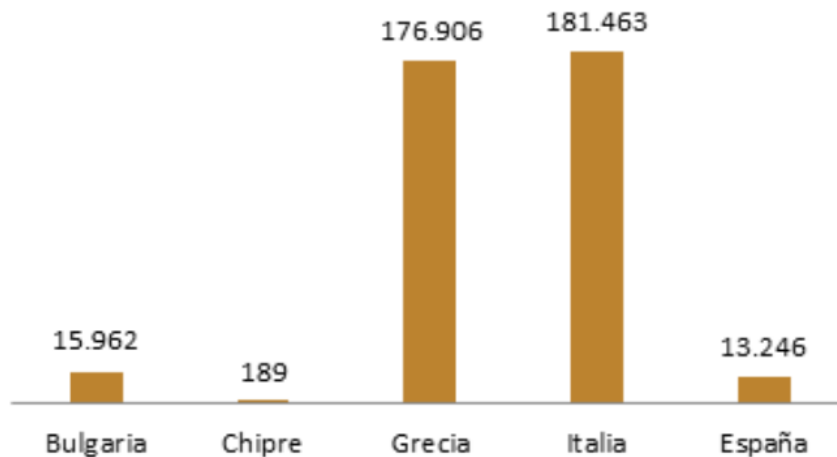
Elaboración propia sobre seguimiento APDHA.



(Evolution du nombre de personnes arrivées en Espagne ces dernières années. Elaboré par la APDHA.)

Nous retenons également de ce premier graphique, si nous prenons comme référence l'année 2010, que le nombre de personnes ayant atteint l'Espagne l'année dernière (2015) a quasiment triplé. Ces informations suscitent plusieurs réflexions.

La première serait que l'énorme business autour de la sécurité des frontières provoque des violences. Cependant, elles ont une efficacité plus que contestable, du point de vue de l'objectif qu'elles prétendent suivre : pour une immigration légale et ordonnée. Ni une immigration légale, et encore moins une organisation ordonnée existent.



*Arrivées de migrants et réfugiés par voie terrestre et maritime selon les pays
(Élaboré par l'APDHA, sources OIM : http://migration.iom.int/docs/2016_Flows_to_Europe_Overview.pdf)*

La seconde réflexion est évidente. Le nombre de personnes arrivant en Espagne reste bien loin des chiffres de ceux accueillis en Italie ou en Grèce. Si on prête attention aux chiffres proportionnés de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) seuls 3,4% du total des arrivées en Europe en 2016 sont en Espagne. En d'autres termes, sur presque 100 personnes arrivant en Europe, moins de 4 personnes viennent en Espagne.

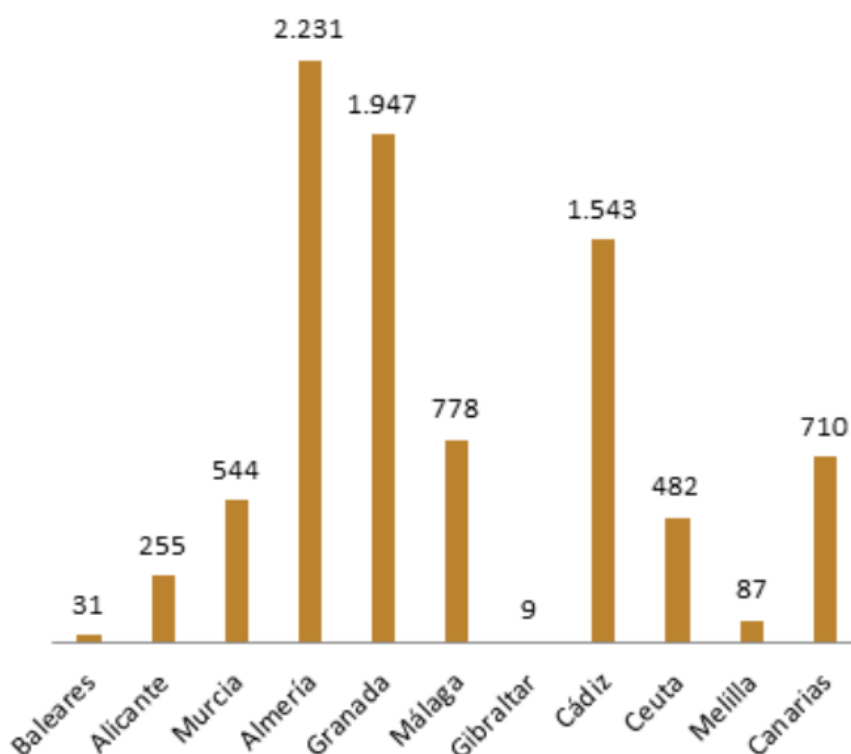
L'alarmisme social intentionnellement généré par le gouvernement autour de l'arrivée de migrants dans notre pays ne tient pas debout. 14.128 personnes est un chiffre que l'on peut réellement envisager pour un pays de 45 millions d'habitants, 4ème puissance économique d'Europe. L'énorme dépense en sécurité aux frontières, le déploiement policier, les murs construits, le déploiement du SIVE (Système intégré de surveillance extérieure) ou du système de centre de placement ne se justifient pas aux vues des chiffres des flux migratoires que nous révélons.

Certaines politiques migratoires sont devenues un dogme incontestable pour les gouvernements ; le business que suppose le déploiement sécuritaire aux frontières, justifie ce système de violation des droits de l'homme et de la dignité des personnes. Un business d'un essor de plus en plus important dont la gratification revient à l'agence Frontex, qui en 2020 disposera d'un budget de 4.500 millions d'euros. L'Espagne a reçu de la part de l'Union Européenne pour la sécurité des frontières 484,4 millions d'euros, plus que la Roumanie (421,9), l'Italie (406,5) ou la Grèce (374,6). De ce budget 289 millions étaient destinés à la protection des frontières extérieures.

Comme le signale la journaliste Marta Molina¹ dans une enquête, quatre entreprises espagnoles (Indra, Mora Salazar, GMV et Atos) contrôlent le business de la sécurité frontalière de l'Union Européenne. Indra, une des entreprises leader en armement, est l'une des grandes bénéficiaires des appels d'offres de Frontex, et a dépensé près d'un million et demi d'euros pour influencer sur les politiques de défense européennes. Jordi Calvo du centre Delas d'études pour la paix² (Centro Delas de Estudios para la Paz), affirme que la militarisation croissante des frontières est très liée à la capacité de pression de ces entreprises d'armement.

Comme nous le disions, l'immigration clandestine continue, en dépit de tout ce déploiement sécuritaire et le business qu'il génère. Le bilan met l'accent sur l'augmentation progressive du nombre de personnes arrivant dans notre pays ces dernières années. Cette tendance se confirme malheureusement en janvier 2017 où le nombre d'embarcations de fortunes s'est multiplié par trois par rapport au mois de janvier de l'année dernière (1.289 en 2017 par rapport à 402 en 2016), mais également vis-à-vis des traversées de la vallée de Ceuta avec près de 900 personnes uniquement lors du mois de février.

Pendant l'année 2016 s'est produit une augmentation considérable du nombre de personnes arrivant par la mer sur nos côtes, un total de 8.617 personnes dont la distribution selon les zones d'arrivées a été la suivante :

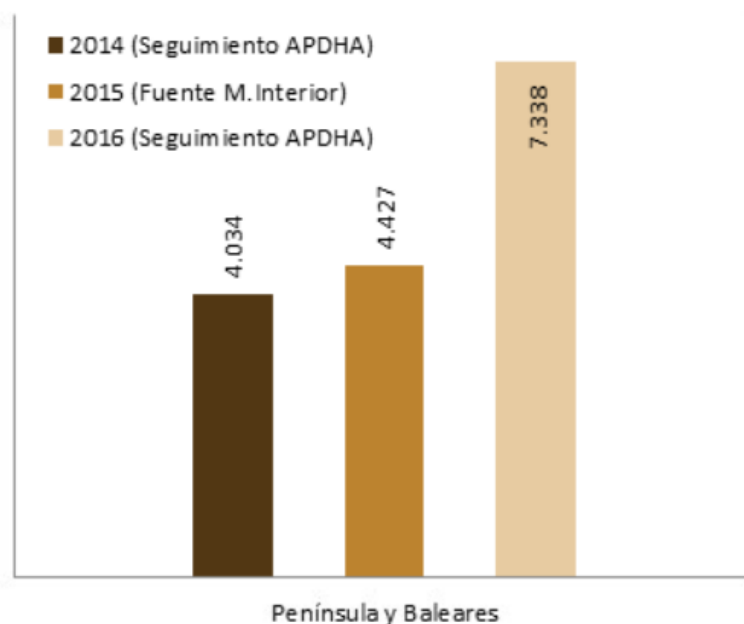


(Ne sont pas inclus dans ces chiffres les personnes détenues par le Maroc, que nous comptabilisons comme étant 1.022, mais qui dépassent probablement les 2.000.)

Cette augmentation se visualise plus précisément lorsque l'on compare les arrivées par la mer en 2016 avec les accueils de 2015 entre la Péninsule et les Baléares.

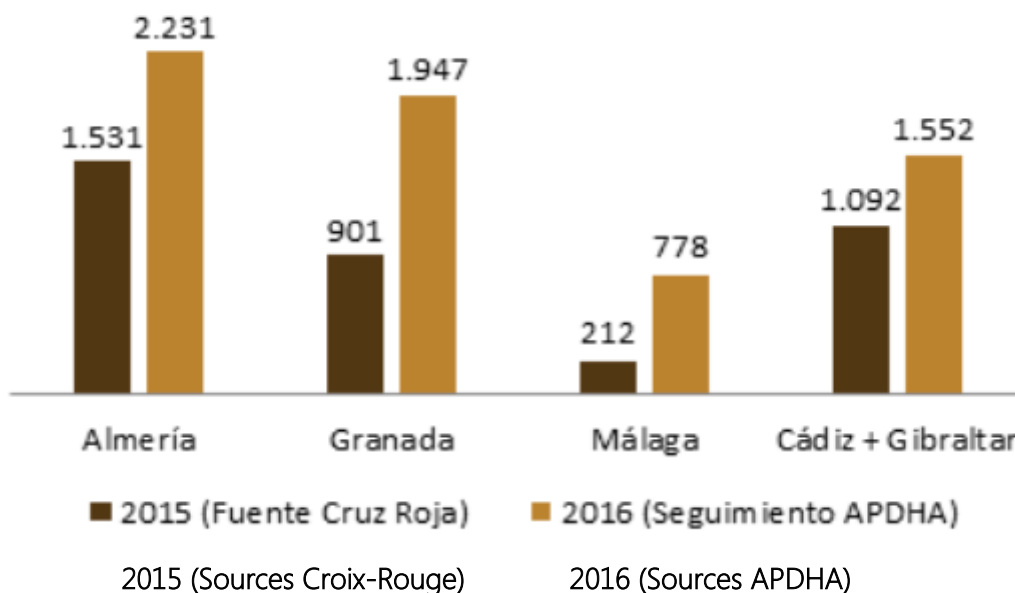
¹ <http://www.bez.es/288495568/El-negocio-de-las-fronteras-cuatro-empresas-espanolas-entre-las-principales-beneficiarias-de-la-UE.html>

² <http://www.centredelas.org/es/>



(Elaboré selon le suivi de l'APDHA)

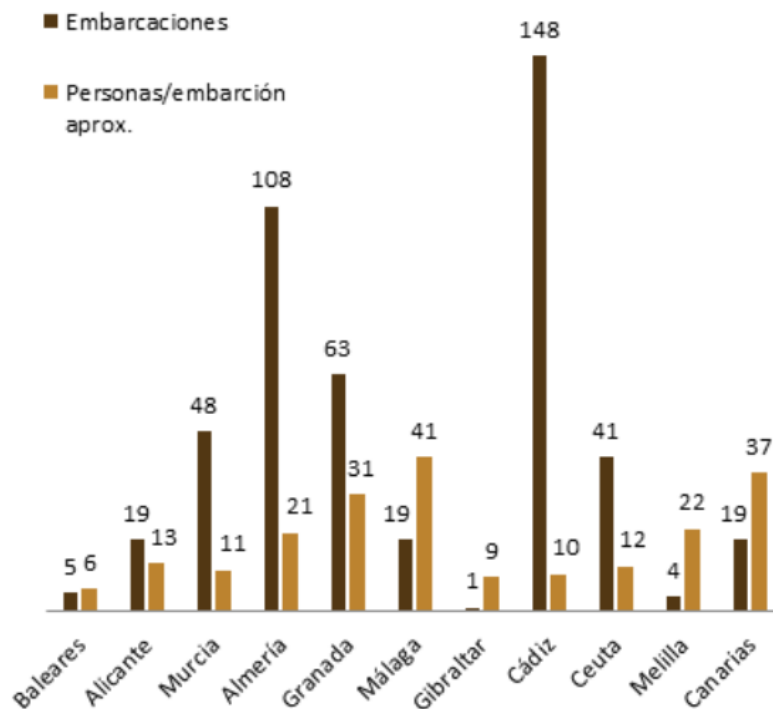
Les chiffres d'arrivées ont quasiment doublé, passant de 3.736 en 2016 (chiffres de la Croix-Rouge) à 6.502 en 2016, ces chiffres sont particulièrement sûrs dans le cas de l'Andalousie, selon le suivi réalisé par l'APDHA.



(Elaboré selon le suivi de l'APDHA)

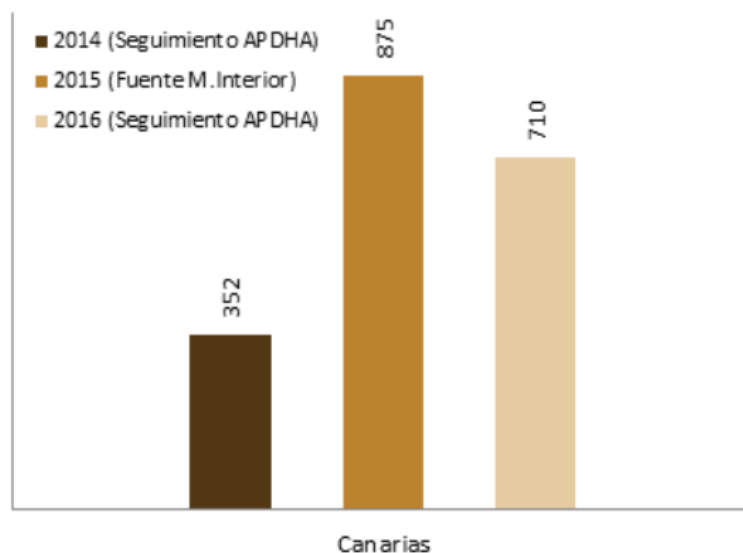
Les 8.617 personnes arrivées sur nos côtes y sont parvenues grâce à 475 embarcations de tous types. Alors qu'à Malaga, aux Canaries, à Grenade ou Almería prédomine l'arrivée de grands bateaux pneumatiques de telle forme que l'occupation moyenne de personnes par embarcation oscille entre

41, 37, 31 ou 21. Dans le cas de Cadix prédominent les petites embarcations, quasiment de jouet ou de fibre, avec une moyenne d'occupation de 10 personnes.



(Elaboré selon le suivi de l'APDHA)

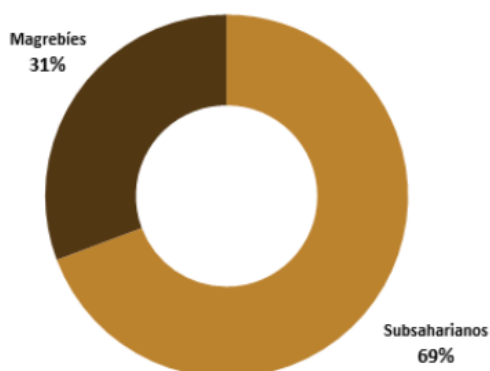
Aux Canaries s'est produite une légère diminution du nombre d'arrivées, depuis les 875 observées en 2015 aux 710 que nous avons comptabilisé en 2016. Cette diminution s'explique, selon Frontex³, aux accords réussis entre l'Espagne, le Sénégal et la Mauritanie, qui incluent un travail de patrouille sur leurs côtes et le retour immédiat des migrants détenus par l'Espagne.



(Elaboré selon le suivi de l'APDHA)

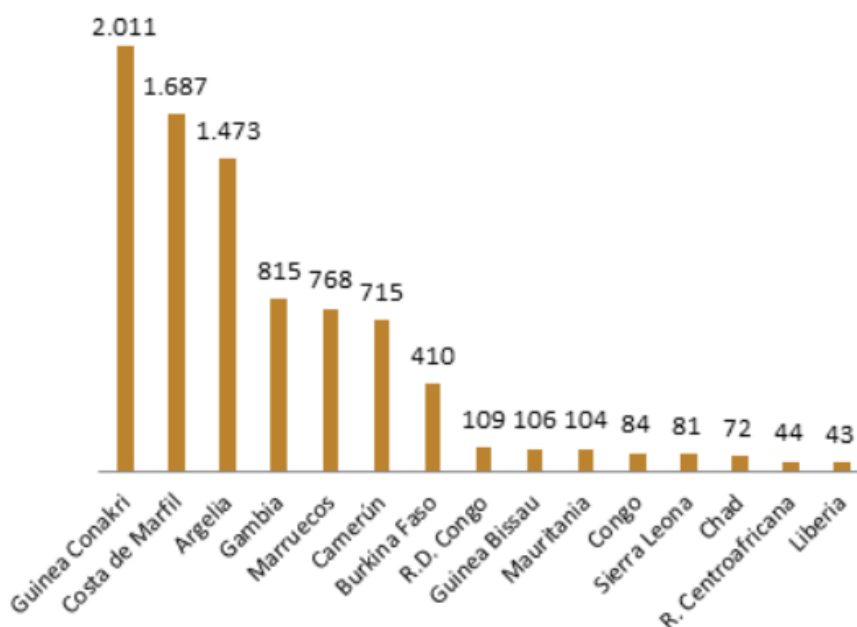
³ http://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/Annual_Risk_Analysis_2017.pdf

Nous souhaiterions ajouter à cette analyse que durant l'année 2016, 169 personnes ont disparu ou perdu la vie sur la route des Canaries depuis le continent africain. Un nombre conséquent de personnes qui auraient pu arriver à bon port aux Canaries, ce qui auraient tiré vers le haut les chiffres d'arrivées de 2015.



Dans le bilan que nous avons réalisé, on distingue que 69% des personnes arrivées par la mer à la frontière sud de l'Espagne viennent de pays subsahariens. Seuls 31% des arrivants sont d'origine maghrébine, originaires majoritairement d'Algérie.

Les nationalités les plus représentées sont celles de la Syrie, la Guinée-Conakry, la Côte d'Ivoire (*Costa de Marfil*), et l'Algérie, comme le confirme le suivi de Frontex⁴, qui se limite aux personnes « détenues » par les différents corps de contrôle des frontières, excepté au Maroc. Leurs chiffres omettent les personnes d'origine syrienne arrivées à Melilla.



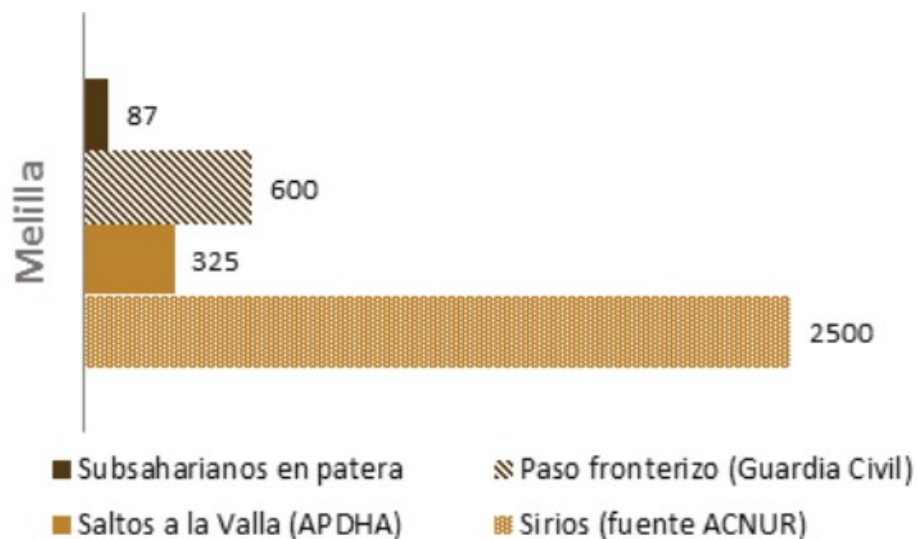
(Elaboré selon le suivi de l'APDHA)

⁴ http://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/Annual_Risk_Analysis_2017.pdf

L'immense majorité des personnes migrant vers l'Espagne sont des hommes. Seulement 10% des arrivées s'apparentent à celles de femmes, alors que 8% des arrivants sont mineurs, essentiellement nord-africains ou subsahariens. Il est intéressant de souligner qu'il y a quelques années la majorité de ces mineurs subsahariens étaient très jeunes et venaient accompagnés de leurs mères. Mais ces dernières années on observe une augmentation du nombre de mineurs subsahariens adolescents voyageant seuls.

Dans le cadre de Melilla, nous comptabilisons en 2016 un total de 3.512 entrées de personnes dans la ville. De celles-ci, 3.393 personnes ont intégré le CETI selon le dit centre de rétention. 325 personnes ont réussi à entrer à Melilla en sautant par-dessus la vallée (suivi APDHA), par petits groupes, au « compte-gouttes ». Nous comptabilisons également 15 assauts/tentatives significatifs auxquels auraient participé environ 2.500 personnes (en comptabilisant les tentatives répétées).

Environ 600 personnes, selon les sources officieuses de la Garde Civile, auraient réussi à passer par le poste de frontière habilitée de Beni-Enzar, sous forme de voiture-bélier, cachés dans le double fond des voitures. Ce chiffre a sensiblement augmenté par rapport à 2015, où 356 personnes étaient entrées selon ce procédé.



Subsaharianos en patera : Subsaharien dans des bateaux de fortune

Paso fronterizo (Guardia Civil): Passage frontalier (Garde Civile)

Saltos a la Valla: Saut de la vallée

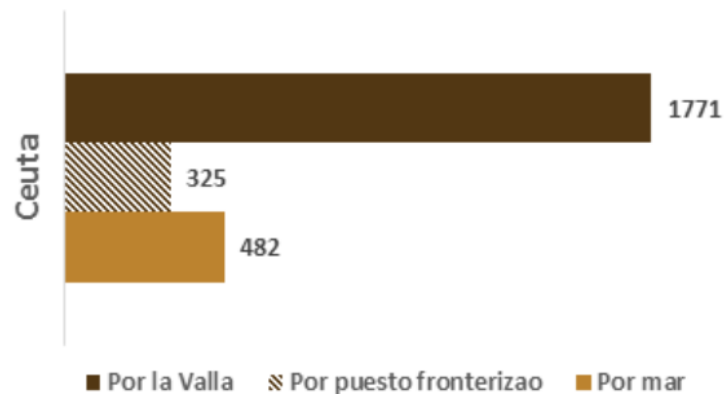
Sirios: Syriens

(Elaboré selon le suivi de l'APDHA)

En 2016 du côté de Ceuta, 2.578 personnes sont entrées dans la ville, dont 2.412 personnes qui auraient intégré le CETI selon les chiffres du dit établissement. On considère que 1.898 d'entre eux étaient subsahariens, alors que 514 étaient algériens. Selon notre suivi, 1.771 personnes ont traversé la vallée par petits groupes ou au « compte-gouttes », au cours de 14 assauts/tentatives significatifs au cours desquels auraient participé environ 4.000 personnes (en comptabilisant les tentatives répétées).

Le saut de la vallée le plus remarquable a eu lieu le 9 décembre, où 438 personnes ont réussi à entrer à Ceuta. Cependant, lors des premiers mois de 2017 quasiment 1.000 personnes ont réussi à passer la vallée de par cette méthode du saut des grillages/barrières. De nombreuses voix ont signalé une plus grande flexibilité du contrôle du côté des forces marocaines à raison de l'ultime décision de la Cour de justice européenne qui a invalidé les accords commerciaux agricoles et de pêche sur le territoire Sahraoui.

Ce qui est certain c'est que le Maroc utilise de façon cruelle ces migrants/réfugiés comme moyen de pression avec l'Union Européenne.



Por la Valla: par la vallée

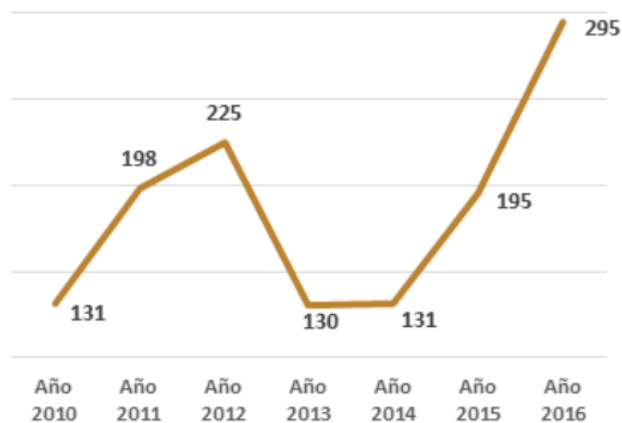
Por puesto fronterizado: par poste frontalier

Por mar: par la mer

(Elaboré selon le suivi de l'APDHA)

Des politiques assassines

Dans le suivi tragique des victimes de ces politiques de la mort, le suivi de notre équipe « Frontière Sud » a comptabilisé 295 décès et disparitions au cours de ces tentatives d'atteindre l'Espagne (qui sont analysés en détail dans l'annexe). C'est un chiffre intolérable qui s'est vu augmenté de 225% ces deux dernières années.



Evolución del número de personas muertas o desaparecidas en la Frontera Sur según seguimiento de la APDHA

Evolution du nombre de personnes mortes ou disparus à la Frontière Sud (Elaboré selon le suivi de l'APDHA)

Le nombre de personnes décédées dans cette traversée par rapport au total européen représente 5.8% des décès, alors que le nombre d'arrivées par rapport au total européen est de 3.4%. Ce qui implique une mortalité plus importante au cours des traversées vers les côtes espagnoles.

Selon l'OIM, 5.083 personnes sont mortes en Méditerranée en 2016⁵. C'est un chiffre effrayant, qui suppose une augmentation de plus de 1.303 personnes par rapport à 2015, malgré une diminution du nombre total d'arrivées.

**Tabla de muertos y desaparecidos documentados por la OIM por
ruta y mes
(sólo en el mar Mediterráneo)**

Mes	Mediterráneo Oeste	Mediterráneo Central	Mediterráneo Este
Enero	5	90	275
Febrero	2	7	46
Marzo	21	258	45
Abril	9	611	10
Mayo	3	1.130	0
Junio	1	388	0
Julio	11	208	7
Agosto	10	40	3
Septiembre	0	341	27
Octubre	0	431	2
Noviembre	1	703	14
Diciembre	7	372	5
Total	70	4.579	434
		5.083	

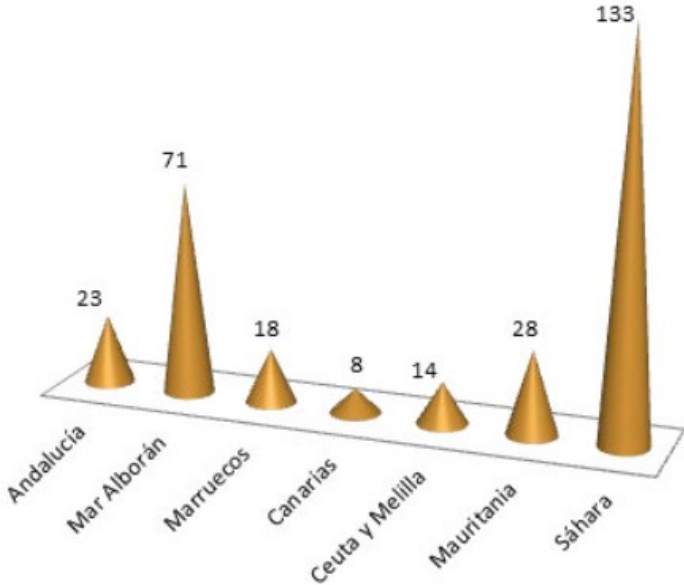
Tableau des disparitions et décès par voie maritime (Méditerranée) et terrestre, élaboré par l'OIM

L'OIM signale que parmi ces décès, 163 d'entre eux étaient des enfants. L'organisation nous informe également qu'au niveau mondial plus de 7.509 migrants/réfugiés sont morts. En d'autres termes, 69.7% de ces décès de migrants au niveau mondial, ont eu lieu face à la forteresse européenne.

Selon les informations que nous possédons grâce au suivi de l'équipe « Frontière Sud » de l'APDHA, ont été confirmé l'apparition de 36 cadavres et la disparition de 259 personnes. De ces 295 décès, selon les mêmes sources, seuls 33 d'entre eux étaient maghrébins et le reste -262- étaient subsahariens.

⁵ <https://missingmigrants.iom.int/mediterranean>

Les zones géographiques où les migrants ont perdu la vie ont été les suivantes :



**Personas muertas/desaparecidas según zona geográfica.
Elaboración propia.**

*Les décès/disparitions selon la zone géographique
(Elaboré par l'APDHA)*

